



# L'élevage de porcs en France : pas de modèle unique mais une diversité de systèmes

Une étude de l'IITP à partir du Recensement Agricole 2000 a permis d'identifier et de caractériser des systèmes-types, représentatifs des exploitations françaises ayant des porcs. Cette typologie prend en compte les caractéristiques de l'atelier porcin, de l'exploitation et des autres productions associées au porc, afin de mieux comprendre l'insertion du porc dans l'exploitation. La réalisation de typologies sert ensuite à établir des outils de diagnostic et de conseil. Elle permet de décrire la diversité des exploitations agricoles et d'effectuer un suivi de leur évolution.

Le champ de l'étude est représentatif de la réalité économique de la production porcine. Le traitement statistique réalisé repose sur les 20 000 exploitations détenant au moins 5 truies ou 20 porcs, soit un tiers des exploitations détentrices de porcs pour 99 % du cheptel français. Les variables sélectionnées caractérisent la totalité des ateliers présents et sont regroupées en quatre thèmes : **l'atelier porcin, les autres activités, les hommes et l'environnement de l'exploitation**. La méthode d'analyse statistique multivariée des données a permis de regrouper les exploitations ayant des porcs en classes homogènes et stables.

## Les caractéristiques

La nomenclature en quatre types propose une partition simple des exploitations, dans lesquelles la production porcine peut être asso-

ciée aux grandes cultures ou aux bovins, dans des structures de dimension économique variable (Tableau 1). Se distinguent :

- **le type 4.1 des exploitations céréalières avec des ateliers porcins** de toutes tailles, dont l'activité est soit orientée vers le naissage soit vers l'engraissement ;
- **le type 4.2 des exploitations spécialisées en production porcine**, où l'atelier est de grande taille (plus de 1 000 porcs), naisseur-engraisseur, avec une forte Marge Brute Standard (MBS).
- **le type 4.3 des petites exploitations détenant des porcs**, de surface agricole utilisée (SAU) et de marges faibles. L'atelier porcin y est de dimension moyenne, orienté soit vers le naissage, soit vers l'engraissement.
- **le type 4.4 des exploitations en polyélevage bovin lait et porc**, où l'atelier porcin est plutôt engraisseur, voire naisseur-engraisseur, de taille comprise entre 100 et 1 000 porcs.

Tableau 1 : Caractéristiques et répartition nationale de la typologie en quatre classes

Types	SAU (ha)	Nb moy. porcs	MBS euros	Exploit. (nombre)	%	Cheptel (millions)	%
4.1 Céréales-porcs	84	421	104 400	5 374	28	2,27	16
4.2 Spécialisés porcs	51	2 041	171 600	3 534	18	7,20	49
4.3 Petites expl. avec porcs	33	343	48 000	4 130	21	1,42	10
4.4 Bovins lait/porcs	69	598	120 000	6 250	32	3,74	25
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>755</b>	<b>109 691</b>	<b>19 288</b>	<b>100</b>	<b>14,63</b>	<b>100</b>

## Résumé

Le traitement repose sur les 20 000 exploitations détenant au moins 5 truies ou 20 porcs. La répartition en 4 types propose une séparation simple et pédagogique des exploitations ayant des porcs, dans laquelle la production porcine est associée ou non aux grandes cultures et aux bovins, dans des structures de dimension économique : type 4.1 = exploitations céréalières avec des ateliers porcins ; type 4.2 = exploitations spécialisées en production porcine ; type 4.3 = petites exploitations détenant des porcs et type 4.4 = exploitations en polyélevage bovin lait et porc. Chacun de ces types peut être divisé en deux, proposant ainsi une partition plus fine en huit classes. Au niveau national, ces différents systèmes d'exploitation ont divers degrés d'importance. Ils se déclinent également au niveau régional, soulignant la capacité des ateliers porcins à s'adapter aux différents milieux où ils se situent. Une observation de l'évolution de ces systèmes depuis le recensement de 1988 met en évidence le développement des systèmes spécialisés porcs et dans une moindre mesure l'association bovins lait et porcs.

Estelle ILARI



**Les spécialisés porcs  
(type 4.2)  
regroupent la moitié  
du cheptel pour 18 %  
des exploitations.**

La répartition des exploitations entre les types est relativement homogène. Ils comptent de 18 à 32 % des exploitations. Celle des effectifs l'est moins puisque les spécialisés porcs (type 4.2) regroupent la moitié du cheptel pour 18 % des exploitations. Chacun de ces types se divise en deux, proposant ainsi une partition en huit systèmes productifs, plus fine (Tableau 2).

**Les exploitations  
céréalières**

- Le système 8.1 regroupe des exploitations orientées vers les grandes cultures, où les céréales, oléagineux et protéagineux représentent en moyenne 57 % de la marge (Tableau 3) et l'atelier porcin

21 %. Elles comptent 534 porcs par atelier avec comme activité dominante l'engraissement. La SAU y est de 135 ha, avec peu de surfaces fourragères, et l'exploitation dégage une marge de 157 200 €. Les deux tiers de ces exploitations sont de regroupements (GAEC, EARL...), qui emploient en moyenne un total de 2,7 Unités-Travail-Année (UTA) dont deux sont familiales.

- Le système 8.2 regroupe des exploitations de polyculture-élevage, où l'atelier céréales-oléoprotéagineux est moins prépondérant par rapport au type précédent, représentant 41 % de la marge, 31 % pour l'atelier porcin. Il y a en moyenne 360 porcs sur une exploitation-type, avec une activité répartie entre le

naissage, l'engraissement, voire le naissage-engraissement. Ces exploitations ont une SAU de 57 ha (dont un tiers en surfaces fourragères) et dégagent en moyenne une marge de 76 800 €, moitié moindre que celle du type céréalier précédent. Il s'agit, pour les trois quarts, d'exploitations individuelles qui emploient 1,8 UTA en moyenne, essentiellement d'origine familiale.

**Les spécialisés en porcs**

- Le système 8.3 regroupe des exploitations en polyculture élevage où les céréales-oléoprotéagineux représentent 32 % de la marge et l'atelier porcin 55 %. A l'inverse de types céréalières, le porc joue dans ces exploitations

**Tableau 2 : Caractéristiques et répartition nationale de la typologie en huit classes**

	(4.1) céréales/porcs		(4.2) spécialisés porcs		(4.3) petites structures		(4.4) bovins lait/porcs		total France	
	grands cér. E (8.1)	petits cér. N ou E (8.2)	grands cér. NE (8.3)	spécialisés (8.4)	orientés bovins (8.5)	spécial. porcs (8.6)	taille moyenne (8.7)	GAEC lait/porcs (8.8)		
<b>Répartition</b>										
cheptel (millions)	1,00	1,27	1,60	5,61	0,50	0,91	0,74	3,00	<b>14,63</b>	
% France	6,8	8,7	10,9	38,3	3,4	6,2	5,1	20,5	<b>100</b>	
nb expl.	1 865	3 509	884	2 650	2 770	1 360	2 679	3 571	<b>19 288</b>	
% France	9,7	18,2	4,6	13,7	14,4	7,1	13,9	18,5	<b>100</b>	
<b>Atelier porcin</b>										
activité	N	26%	31%	4%	6%	43%	23%	21%	7%	<b>21%</b>
	NE	28%	25%	84%	85%	17%	33%	9%	55%	<b>39%</b>
	E	46%	43%	12%	9%	40%	44%	70%	38%	<b>40%</b>
nb truies	N	86	56	487	597	33	143	59	132	<b>90</b>
	NE	96	61	184	216	28	97	36	110	<b>134</b>
nb porcs eng	NE	432	265	909	1 049	120	47	144	530	<b>643</b>
	E	342	311	1 211	1 295	206	490	261	473	<b>372</b>
total porcs	534	361	1 813	2 117	183	668	278	839	<b>759</b>	
% porcs MBS	21	31	55	79	27	90	23	37	<b>41</b>	
<b>Exploitation</b>										
âge exploitant	41,8	44,5	41,7	42,2	44,7	43,7	42,1	39,4	<b>42,5</b>	
Statut juridique	- individuel	36%	73%	24%	35%	85%	63%	58%	24%	<b>52%</b>
	- GAEC	32%	8%	28%	10%	5%	3%	20%	48%	<b>20%</b>
	- sociétaire	32%	19%	48%	55%	10%	34%	22%	28%	<b>28%</b>
UTA totales	2,7	1,8	3,2	2,7	1,7	1,4	2,0	2,8	<b>2,8</b>	
MBS (milliers €)	157,2	76,8	206,4	160,8	46,8	48,0	84,0	145,2	<b>109,7</b>	
<b>Lien au sol</b>										
SAU (en ha)	135	57	95	36	45	8	58	78	<b>62</b>	
SFPT (en ha)	22	19	9	6	39	6	45	45	<b>27</b>	

SFPT : Surface fourragère



un rôle plus prépondérant en terme de marge brute. En moyenne, elles comptent 1 810 porcs, en naissege-engraissement, pour une SAU de 95 ha (10 % en surfaces fourragères et 36 % des céréales en maïs). Ces exploitations dégagent une marge de 206 400 €. 60 % d'entre elles ont entrepris une démarche qualité pour leur atelier porc ; il s'agit essentiellement de certification de conformité.

Par ailleurs, elles sont pour moitié de type sociétaire (EARL...), hors groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). Elles emploient 3,2 UTA au total, composées de deux unités familiales et une salariée.

- **Le système 8.4 regroupe des exploitations spécialisées en production porcine, où cet atelier représente en moyenne 79 % de la marge et les céréales-oléoprotéagineux 16 %.** 2 120 porcs sont présents sur l'exploitation type avec comme activité dominante le naissege-engraissement. Ces exploitations ont une SAU de 36 ha, dont 40 % de la surface en céréales est consacrée au maïs (Tableau 3), qui prend une part importante dans la composition de la ration alimentaire des animaux. Elles dégagent une marge de 160 800 €. Ce sont pour 55 % des exploitations de type sociétaire (hors GAEC) et elles emploient 2,7 UTA dont une salariée.

### Les petites structures

- **Le système 8.5 regroupe des exploitations de petite dimension**

**économique réduite, orientées en polyélevage à dominante herbivore ou spécialisées en production bovine.** Le porc représente 27 % de la marge brute, les bovins viande 22 %, les bovins lait 29 % (Tableau 4) et les autres animaux (petits ruminants ou volailles) 10 %. Ces chiffres soulignent la diversité des exploitations, vraisemblablement constituées d'une association de deux ateliers animaux dont un porcine. La SAU moyenne est de 45 ha, pour 87 % en surfaces fourragères (Tableau 3). Ces exploitations comptent en moyenne 180 porcs (80 % des exploitations ont moins de 300 porcs), en naissege ou en engraissement. Elles dégagent une marge de 46 800 €. Ce sont pour 85 % des exploitations individuelles, où travaillent 1,7 UTA d'origine familiale.

- **Le système 8.6 regroupe des exploitations de dimension économique réduite spécialisées en production porcine, où le porc représente en moyenne 90 % de la marge.**

L'atelier porcine de l'exploitation type est constitué de 670 porcs avec comme activités principales l'engraissement et le naissege-engraissement (3/4 des exploitations).

La SAU moyenne est de 7 ha, essentiellement en surfaces fourragères, et 41 % des exploitations n'ont pas de terres. Elles dégagent une marge de 48 000 €. Ce sont des exploitations individuelles (2/3) ou de type sociétaire (1/3) et elles comptent 1,4 UTA totale dont une d'origine familiale.

### Les exploitations bovins lait

- **Le système 8.7 regroupe des exploitations en polyélevage à dominante herbivore ou spécialisées en production bovine.** Les bovins lait représentent 54 % de la marge et le porc (production complémentaire) 23 %. Principalement orienté vers l'engraissement (générant moins de travail), l'atelier porcine compte 280 têtes en moyenne. Le troupeau moyen de vaches laitières est de 30 têtes alors que le troupeau allaitant compte 12 têtes (pour 9 % de la marge totale, Tableau 4). Ces exploitations ont une SAU moyenne de 58 ha, dont 77 % sont destinés aux surfaces fourragères ; les céréales-oléoprotéagineux représentent seulement 12 % de la marge, estimée à 84 000 €. Ce sont essentiellement des exploitations individuelles (60 %), qui emploient 2 UTA familiales.

- **Le système 8.8 regroupe des exploitations en polyélevage herbivore et granivore, où le porc représente 37 % de la marge et les bovins lait 38 %.**

Il y a 840 porcs en moyenne sur l'exploitation-type et l'activité dominante de l'atelier porcine est le naissege-engraissement. Le troupeau de vaches laitières est de 36 têtes alors que le troupeau allaitant compte 9 têtes environ (pour seulement 5 % de la marge).

Ces exploitations ont une SAU moyenne de 78 ha, dont 60 % sont destinés aux surfaces fourra-

Tableau 3 : Caractéristiques de l'atelier céréales dans la typologie en huit types

	céréales/porcs		spécialisés porcs		petites struct. porcs		bovins lait/porcs		total France
	grands	petits	grands céréaliers	spé. Porcs	bovins	porcins	orientés bovins	GAEC lait/porcs	
SAU (en ha)	135	57	95	36	45	8	58	78	62
SFPT (en ha)	22	19	9	6	39	6	45	45	27
COP (% MBS)	57	41	32	16	9	2	12	16	23
maïs (% cer)	27	28	36	39	16	22	8	16	

COP : céréales oléoprotéagineux



**En France, environ 40 % des exploitations porcines mettent en place au moins une démarche qualité pour valoriser leur production de porcs.**

gères et où les céréales-oléoprotéagineux ne représentent que 16 % de la marge. Celle-ci est en moyenne de 145 200 €.

Ce sont pour moitié des GAEC où travaillent au total 2,8 UTA, dont 2,4 d'origine familiale.

### Quelques traits importants

La production porcine est confrontée à de nombreuses préoccupations, pouvant mettre en cause sa pérennité : localisation géographique, commercialisation, installation. Les exploitations détenant des porcs ne sont cependant pas toutes confrontées aux mêmes enjeux.

### Les zones vulnérables et les zones d'excédents structurels (ZES)

En ce qui concerne les exploitations céréalières et les petites structures (8.1, 8.2, 8.5 et 8.6), la moitié ou plus des exploitations sont situées hors des ZES et des zones vulnérables.

Les exploitations restantes se situent le plus souvent en zones vulnérables. Les types orientés vers la production animale (porcine ou bovine) se situent pour plus des 3/4 dans des zones vulnérables ou en excédents structurels. En France, ce sont 65 % des exploitations détentrices de porcs qui sont dans ce cas (Tableau 5).

### Les zones défavorisées

Si un quart des exploitations porcines françaises se situent en zones défavorisées (montagne ou piémont), certains types y sont prédominants. Ainsi, deux tiers des petites structures bovines et près de la moitié des petites structures porcines se trouvent dans ces zones (Tableau 6).

En comparaison, des types spécialisés comme les grands céréaliers naisseur-engraisseur (8.3), les spécialisés porcs (8.4) ou les GAEC bovins lait et porcs (8.8) comptent chacun moins de 10 % d'exploitations en zones défavorisées.

### Les démarches qualité

En France, environ 40 % des exploitations porcines mettent en place au moins une démarche qualité pour valoriser leur production de porcs (Tableau 7). Cette proportion atteint 60 % dans le cas des exploitations spécialisées en production porcine (8.3 et 8.4), le plus souvent des certifications de conformité du produit (CCP). Cet engagement permet de mieux valoriser la principale source de revenus de l'exploitation.

### La transformation à la ferme

Parmi les petites structures détentrices de porcs, qu'elles soient bovines ou spécialisées dans le porc, 12 à 13 % transforment leur production à la ferme, ce qui est le double de la moyenne nationale (Tableau 8). L'interprétation de ces chiffres est cependant réduite car la nature des produits transformés n'est pas précisée.

**Tableau 4 : Caractéristiques de l'atelier céréales dans la typologie en huit types**

	céréales/porcs		spécialisés porcs		petites struct. porcs		bovins lait/porcs		
	grands	petits	grands céréaliers	spé. Porcs	bovins	porcins	taille moyenne	GAEC lait/porcs	total France
% porcs MBS	21	31	55	79	27	90	23	37	41
nb porcs total	534	361	1813	2117	183	668	278	839	759
% v. lait MBS	7	8	3	2	29	1	54	38	21
nb vaches	-	-	-	-	9	-	30	36	-
% v. viande MBS	3	5	1	1	22	1	9	5	7
nb vaches	-	-	-	-	20	-	12	9	-
% autres MBS	2	4	2	1	10	3	2	3	3

**Tableau 5 : Situation environnementale des exploitations porcines, selon la typologie**

Situation env.	8.1	%	8.2	%	8.3	%	8.4	%	8.5	%	8.6	%	8.7	%	8.8	%	France	%
ZES	31	1,7	452	12,9	259	29,3	1 507	56,9	285	10,3	246	18,1	883	33,0	1 458	40,8	5 121	26,6
zone vuln.	875	46,9	1 272	36,3	437	49,4	874	33,0	642	23,2	427	31,4	1 067	39,8	1 633	45,7	7 227	37,5
non concerné	959	51,4	1 783	50,8	188	21,3	268	10,1	1 842	66,5	686	50,5	728	27,2	480	13,4	6 934	36,0
<b>total</b>	<b>1 865</b>	<b>100</b>	<b>3 507</b>	<b>100</b>	<b>884</b>	<b>100</b>	<b>2 649</b>	<b>100</b>	<b>2 769</b>	<b>100</b>	<b>1 359</b>	<b>100</b>	<b>2 678</b>	<b>100</b>	<b>3 571</b>	<b>100</b>	<b>19 282</b>	<b>100</b>

**Tableau 6 : Localisation en zones défavorisées des exploitations porcines, en fonction de la système d'exploitation**

Zone défavor.	8.1	%	8.2	%	8.3	%	8.4	%	8.5	%	8.6	%	8.7	%	8.8	%	France	%
non	1 357	72,8	2 366	67,4	808	91,4	2 458	92,8	941	34,0	735	54,0	2 031	75,8	3 260	91,3	13 956	72,4
oui	508	27,2	1 143	32,6	76	8,6	192	7,2	1 829	66,0	625	46,0	648	24,2	311	8,7	5 332	27,6
<b>total</b>	<b>1 865</b>	<b>100</b>	<b>3 509</b>	<b>100</b>	<b>884</b>	<b>100</b>	<b>2 650</b>	<b>100</b>	<b>2 770</b>	<b>100</b>	<b>1 360</b>	<b>100</b>	<b>2 679</b>	<b>100</b>	<b>3 571</b>	<b>100</b>	<b>19 288</b>	<b>100</b>



## La succession des éleveurs de plus de 50 ans

Lors du recensement agricole en 2000, les trois quarts des agriculteurs détenteurs de porcs avaient moins de 50 ans. Parmi les plus de 50 ans, moins de la moitié (39 %) ont déjà assuré leur succession. Ce constat est encore plus marqué dans les exploitations de types petits céréaliers (8.2) et petites structures bovines (8.5), ensemble des petites structures peu spécialisées qui voient ainsi leur pérennité menacée, 35 % des agriculteurs ont plus de 50 ans et 50 % d'entre eux n'ont pas encore assuré leur succession.

A l'inverse, 85 % des exploitants du système 8.8 (GAEC bovins et porcs) ont moins de 50 ans.

## La répartition nationale et régionale des systèmes

Dans la classification en 8 systèmes productifs, la répartition des exploitations et du cheptel est assez déséquilibrée (Tableau 2). Elle s'éche-

lonne entre 19 et 5 % pour les exploitations et la répartition du cheptel va de 3 % chez les petits céréaliers à 38 % pour les exploitations spécialisées en porc. Ceci met en évidence la contribution marginale de certains types au volume global de la production porcine. **Trois types dominent : les grands céréaliers naisseurs-engraisseurs (NE), les spécialisés porcs et les GAEC bovins lait et porcs.** Ils concentrent 70 % du cheptel porcin (10,2 millions de porcs) répartis dans 7 200 exploitations (38 % de la population étudiée). Ce sont aussi les exploitations qui dégagent les marges les plus élevées avec le naisseur-engraissement comme source de valeur ajoutée.

La nomenclature en quatre types a été utilisée pour analyser la distribution des types d'exploitations au niveau des régions. Lorsque deux types prévalent, leur combinaison caractérisera la région. La répartition régionale par type des exploitations porcines (Figure 1) souligne la prédominance du type céréalier, soit seul (4.1) soit combiné avec

un autre type. En **Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Alsace**, le système céréales-porcs est prépondérant, regroupant plus de 60 % des exploitations. Huit autres régions (**Ile-de-France, Bourgogne, Poitou-Charentes et Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, PACA**) sont constituées de façon équivalente (40 % environ) de deux types d'exploitations, céréales porcs et petites structures détenant des porcs (4.1 et 4.3). Au final, les systèmes céréaliers sont présents dans 15 régions sur 22, comptant pour 35 à 75 % des exploitations.

La répartition du cheptel (Figure 2) selon les types donne plus de poids aux exploitations spécialisées porc (4.2), mais de nombreuses régions sont plutôt caractérisées par deux systèmes. En **Picardie, Haute-Normandie, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, l'Alsace, Poitou-Charentes et Aquitaine**, les exploitations sont pour 80 % de types céréales porcs et spécia-

**Dans les petites structures, 12 à 13 % des exploitations transforment des produits à la ferme, ce qui est le double de la moyenne nationale.**

Tableau 7 : Systèmes d'exploitation-type et démarche qualité

Dém. qualité	8.1, %	8.2, %	8.3, %	8.4, %	8.5, %	8.6, %	8.7, %	8.8, %	France, %
non	1 248 66,9	2 472 70,4	375 42,4	966 36,5	2 155 77,8	823 60,5	1 959 73,1	1 933 54,1	11 931 61,9
oui	617 33,1	1 037 29,6	509 57,6	1 684 63,5	615 22,2	537 39,5	720 26,9	1 638 45,9	7 357 38,1
<b>total</b>	<b>1 865 100</b>	<b>3 509 100</b>	<b>884 100</b>	<b>2 650 100</b>	<b>2 770 100</b>	<b>1 360 100</b>	<b>2 679 100</b>	<b>3 571 100</b>	<b>19 288 100</b>

Tableau 8 : Impact d'une activité de transformation à la ferme sur les systèmes types

Transfo.ferme	8.1, %	8.2, %	8.3, %	8.4, %	8.5, %	8.6, %	8.7, %	8.8, %	France, %
non	1 702 91,3	3 187 90,8	861 97,4	2 610 98,5	2 401 86,7	1 200 88,2	2 556 95,4	3 470 97,2	17 987 93,3
oui	163 8,7	322 9,2	23 2,6	40 1,5	369 13,3	160 11,8	123 4,6	101 2,8	1 301 6,7
<b>total</b>	<b>1 865 100</b>	<b>3 509 100</b>	<b>884 100</b>	<b>2 650 100</b>	<b>2 770 100</b>	<b>1 360 100</b>	<b>2 679 100</b>	<b>3 571 100</b>	<b>19 288 100</b>

Tableau 9 : Pérennité des exploitations en fonction des systèmes d'exploitation types

Pérennité	8.1, %	8.2, %	8.3, %	8.4, %	8.5, %	8.6, %	8.7, %	8.8, %	France, %
non concerné	1 419 76,1	2 343 66,8	695 78,6	2 105 79,4	1 782 64,3	966 71,0	1 962 73,2	3 017 84,5	14 289 74,1
succession assurée	242 13,0	405 11,5	100 11,3	192 7,2	375 13,5	104 7,6	266 9,9	272 7,6	1 956 10,1
pas de successeur	13 0,7	164 4,7	8 0,9	32 1,2	94 3,4	75 5,5	42 1,6	18 0,5	446 2,3
ne sait pas	191 10,2	597 17,0	81 9,2	321 12,1	519 18,7	215 15,8	409 15,3	264 7,4	2 597 13,5
<b>total</b>	<b>1 865 100</b>	<b>3 509 100</b>	<b>884 100</b>	<b>2 650 100</b>	<b>2 770 100</b>	<b>1 360 100</b>	<b>2 679 100</b>	<b>3 571 100</b>	<b>19 288 100</b>



**Tableau 10 : Répartition des exploitations ayant des porcs dans les régions, selon la typologie en huit systèmes**

nombre d'exploitations	grand céréalier atelier E (81)	petit céréalier N ou E (82)	grand céréalier + grand atelier NE (83)	spécialisées porcs (84)	petites structures bovines (85)	petites structures porcs HS (86)	bovins lait et petit atelier E (87)	GAEC bovins lait atelier NE (88)	total
Île-de-France	3	6	1	1	1	4		1	17
Champagne-Ardenne	79	28	18	18	8	7	4	7	169
Picardie	108	78	19	14	27	18	10	19	293
Haute-Normandie	82	34	18	16	18	9	13	22	212
Centre	242	168	17	17	76	20	8	11	559
Basse-Normandie	74	76	14	76	90	58	181	231	800
Bourgogne	120	88	10	12	76	31	32	15	384
Nord-Pas-de-Calais	203	451	78	36	125	52	106	123	1 174
Lorraine	88	75	5	7	41	16	18	13	263
Alsace	53	80	5	19	12	5	7	6	187
Franche-Comté	17	31	2	7	58	98	26	6	245
Pays de la Loire	252	386	111	235	191	120	432	703	2 430
Bretagne	119	787	487	1 926	373	350	1 238	2 072	7 352
Poitou-Charentes	109	136	24	54	39	61	20	41	484
Aquitaine	75	286	31	58	271	56	60	52	889
Midi-Pyrénées	108	358	18	58	424	90	153	104	1 313
Limousin	5	64	5	12	230	32	77	29	454
Rhône-Alpes	68	193	14	43	220	107	122	50	817
Auvergne	45	93	4	28	281	72	160	65	748
Languedoc-Roussillon	7	38	2	3	39	18	10	1	118
PACA	7	27	1	10	8	16	1	0	70
Corse	1	26	0	0	162	120	1	0	310
<b>France</b>	<b>1 865</b>	<b>3 509</b>	<b>884</b>	<b>2 650</b>	<b>2 770</b>	<b>1 360</b>	<b>2 679</b>	<b>3 571</b>	<b>19 288</b>

HS : hors sol

**Tableau 11 : Répartition du cheptel porcin dans les régions, selon la typologie en huit systèmes**

effectifs porcins	grand céréalier atelier E (81)	petit céréalier N ou E (82)	grand céréalier + grand atelier NE (83)	spécialisées porcs (84)	petites structures bovines (85)	petites structures porcs HS (86)	bovins lait et petit atelier E (87)	GAEC bovins lait atelier NE (88)	total
Île-de-France	653	708	2 950	4 000	20	3 004	0	200	11 535
Champagne-Ardenne	35 355	13 000	36 221	70 063	1 779	6 057	510	6 207	169 192
Picardie	48 818	18 649	38 770	34 588	2 676	12 314	1 941	10 545	168 301
Haute-Normandie	47 437	9 056	29 342	55 548	1 549	7 600	1 762	12 654	164 948
Centre	135 493	55 111	69 096	55 054	6 115	10 935	2 908	8 021	342 733
Basse-Normandie	54 590	26 048	29 797	150 760	17 745	44 616	56 023	201 856	581 435
Bourgogne	72 457	24 796	20 399	25 186	18 738	20 402	8 863	8 499	199 340
Nord-Pas-de-Calais	80 810	135 071	105 401	64 512	10 787	35 090	22 273	66 613	520 557
Lorraine	38 675	16 940	10 241	12 863	2 961	9 910	2 607	8 029	102 226
Alsace	14 238	19 706	9 176	37 131	355	3 783	412	1 704	86 505
Franche-Comté	10 861	6 160	3 081	12 895	4 320	65 157	5 380	3 520	111 374
Pays de la Loire	151 744	186 124	183 845	373 557	42 778	94 512	133 240	520 439	1 686 239
Bretagne	81 565	380 345	846 438	4 115 119	106 469	288 467	350 979	1 923 973	8 093 355
Poitou-Charentes	74 658	46 793	51 976	117 418	11 013	43 379	5 768	32 635	383 640
Aquitaine	39 885	87 745	80 984	155 269	43 531	30 194	15 072	31 569	484 249
Midi-Pyrénées	40 111	89 757	33 843	99 278	85 502	65 953	43 233	74 805	532 482
Limousin	2 953	32 231	6 944	22 467	54 614	17 354	24 420	17 984	178 967
Rhône-Alpes	33 455	68 695	30 431	103 010	30 510	78 995	23 477	28 546	397 119
Auvergne	24 860	32 257	10 122	59 394	48 972	44 531	42 286	37 134	299 556
Languedoc-Roussillon	3 880	8 657	1 347	13 052	4 196	8 569	2 249	340	42 290
PACA	2 601	8 633	2 624	28 530	458	8 680	160	0	51 686
Corse	1 030	1 517	0	0	11 680	9 639	405	0	24 271
<b>France</b>	<b>996 129</b>	<b>1 267 999</b>	<b>1 603 028</b>	<b>5 609 694</b>	<b>506 768</b>	<b>909 141</b>	<b>743 968</b>	<b>2 995 273</b>	<b>14 632 000</b>



lisés porcs (4.1 et 4.2). Six de ces régions ont déjà été citées dans le paragraphe précédent pour leur profil d'exploitations céréalières (4.1). Dans quatre autres régions (**Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France et PACA**), le cheptel est regroupé pour plus de 60 % dans des systèmes spécialisés porcs.

En **Franche-Comté, Limousin et Corse**, plus de 60 % des exploitations sont des petites structures (4.3) qui regroupent également la majorité du cheptel régional.

Le Tableau 10 et le Tableau 11 donnent le détail de la typologie en huit classes par région.

Nous avons choisi 4 régions afin d'illustrer la diversité des systèmes (figure 3) : **la Bretagne** en raison de son poids dans la production nationale, **les Pays de la Loire** pour son fort développement entre les recensements de 1988 et de 2000 (+ 54 %), le **Centre** pour la prépondérance des céréaliers et **Midi-Pyrénées** pour la diversité de son territoire.

- **En Bretagne**, 45% des exploitations sont de type bovins lait porcs (4.4), pour seulement 28 % du cheptel. Par ailleurs, 33 % des exploitations sont spécialisées porcs (4.2) et représentent 61 % du cheptel. Ces deux classes rassemblent ainsi 78 % des exploitations pour 89 % des effectifs de porc. Le reste se partage à égalité entre les céréaliers et les petites structures.

- **En Pays de la Loire**, le système dominant est celui de l'association bovins lait et porcs (4.4), avec 47 % des exploitations pour 39 % du cheptel porcin régional. 26 % des exploitations sont plus orientées vers les céréales (4.1) mais ne comptent que 20 % du cheptel. Les exploitations spécialisées dans le porc ne représentent que 14 % du total des exploitations, pour 33 % du cheptel régional.
- **Les exploitations de la région Midi-Pyrénées** sont pour 39% des petites structures détenant des porcs (4.3) et pour 35 % de type céréalier (4.1). Le cheptel est, quant à lui, réparti de façon équilibrée entre les 4 types, illustrant la diversité des activités porcines de la région.

- **La région Centre** est caractérisée par trois quarts d'exploitations mixtes céréales et porcs (4.1) pour 57 % du cheptel. Les petites structures représentent quant à elles 17 % des exploitations, pour seulement 5 % du cheptel alors qu'à l'inverse les spécialisés porcs, qui ne sont que 6 % regroupent 36 % des porcs.

La typologie en 8 classes permet de caractériser plus finement les situations régionales (Figure 4).

- **Ainsi, en Bretagne**, le type 8.8 GAEC Bovins lait et porcs regroupe 28 % des exploitations et 24 % du cheptel. Les exploitations de type 8.7 (bovins lait et petits ateliers d'engraissement) représentent quant à elles 17 % des exploitations

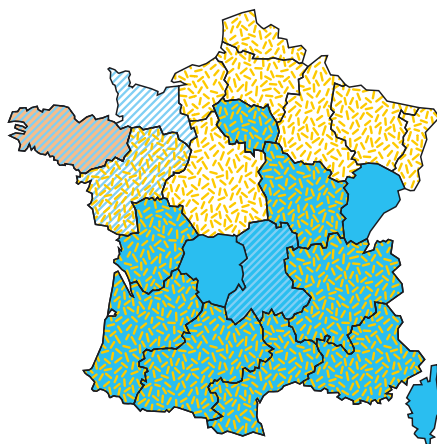
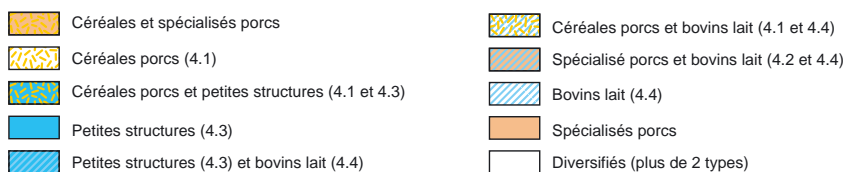


Figure 1 - Répartition des exploitations ayant des porcs dans les régions selon les systèmes dominants (en 4 types)

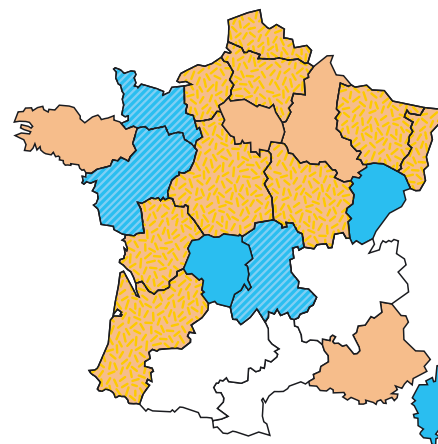


Figure 2 - Répartition du cheptel porcin des régions selon les systèmes dominants (en 4 types)

**Les systèmes céréaliers, sont présents dans 15 régions sur 22, comptant pour 35 à 75% des exploitations.**

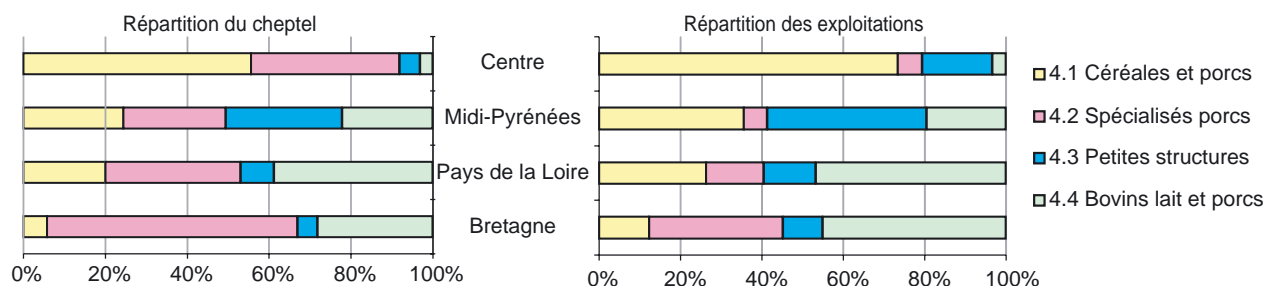


Figure 3 : Répartition des exploitations et du cheptel des régions retenues selon la typologie en quatre classes

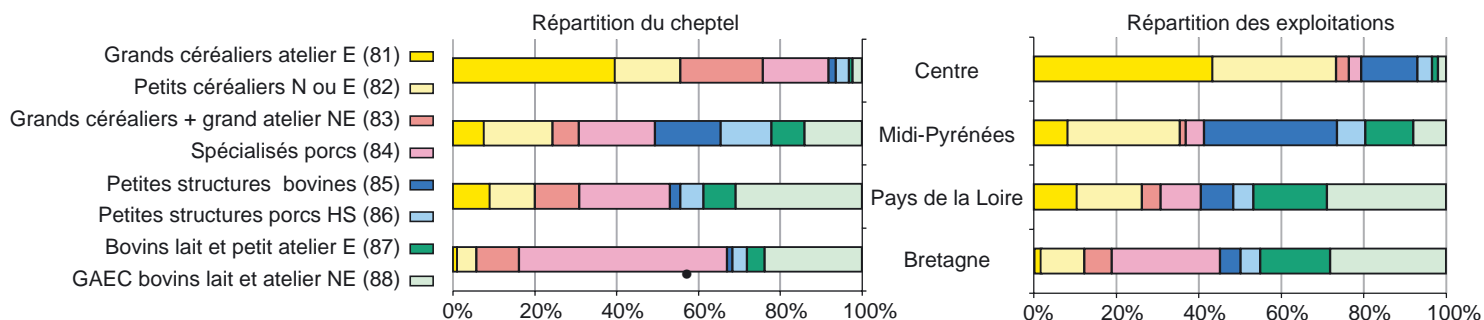


Figure 4 : Répartition des exploitations et du cheptel des régions retenues selon la typologie en huit classes

mais seulement 4 % du cheptel porcin. 26% des exploitations sont spécialisées porcs (8.4), pour 51% du cheptel. Les 7 % d'exploitations restantes sont de grands céréaliers naisseur engraisseur et détiennent 7 % du cheptel. Les types 8.8 et 8.4 comptent à eux seuls plus de la moitié des exploitations et les 3/4 du cheptel régional.

- **Dans la région Pays de la Loire**, où le type 4.4 était dominant, les types bovins lait 8.7 et 8.8 comptent pour respectivement 18 et 29% des exploitations, et 8 et 31% du cheptel porcin. On note la prépondérance du type 8.8 GAEC bovins lait et porcs. Les spécialisés porcs présentés précédemment (4.2) sont en majorité du type 8.4 (spécialisés porcs) ; ils ne regroupent que 10% des exploitations, mais abritent cependant 22% du cheptel, ce qui en fait un système d'exploitation non négligeable dans la région.
- **En Midi-Pyrénées**, les petites structures (4.3), qui représentaient 39% des exploitations ayant des porcs, sont principalement des petites exploitations bovines détenant des porcs (8.5). S'y retrouvent 32 % des exploitations porcs de la région, pour 16 % du cheptel régional, contre respectivement 7 % et 12 % pour les petites structures spécialisées porcs (8.6). Les céréaliers de la typologie en quatre classes ont plutôt de petites exploitations avec 27 % de la population régionale en 8.2 (contre 8 % en 8.1) et hébergent 17 % du cheptel régional.

Enfin, les spécialisés porcs (8.4) constituent uniquement 4 % des exploitations pour 19 % du cheptel, les grands céréaliers naisseurs engraisseurs étant quasiment inexistant dans la région.

- **Le Centre**, essentiellement céréalier, est constitué de 43 % de grands céréaliers (8.1), détenant près de 40 % du cheptel, alors que les petits céréaliers (8.2), bien que représentant 30 % des exploitations, ne comptent que 16 % des porcs. Les petites structures (4.3) sont essentiellement bovines avec 14 % des exploitations appartenant au type 8.5 mais sont peu représentées en nombre de tête (1,8 % du cheptel). Les exploitations spécialisées porcs (4.2) sont pour une moitié des grands céréaliers naisseurs engraisseurs (8.3) et pour l'autre uniquement spécialisées en production porcine (8.4), avec respectivement 20 et 16 % du cheptel.

Ainsi le porc s'insère dans des exploitations valorisant au mieux les potentialités locales. Les systèmes dominants sont de ce fait variables d'une région à l'autre. Les exploitations spécialisées en production porcine (8.4) ne sont que rarement prépondérantes, même en Bretagne, bien que ce soit là où se trouvent 73 % des exploitations de ce type.

### Quelles évolutions entre 1988 et 2000 ?

- **En 1988**, 172 600 exploitations détenaient au moins un porc ou

avaient des capacités à en produire. Elles représentaient un cheptel porcin de 12,2 millions de têtes, mais 50% de la population détenait deux porcs ou moins.

Les 35 000 exploitations ayant au moins 20 porcs ou 5 truies regroupaient 11,9 millions de porcs, soit 20 % des détenteurs pour 97 % du cheptel total. En moyenne 340 porcs étaient présents sur ces exploitations (médiane à 170 têtes), avec un écart-type de 510 animaux.

La typologie mise au point sur le RA 2000 a été appliquée aux données de 1988 (Tableau 12), selon les fonctions de classement, mises au point lors de l'élaboration de la typologie.

- **En 1988**, la répartition des exploitations entre les différents types est très inégale. Les exploitations de type 4.4, bovins lait porcs, sont majoritaires, regroupant 40 % de la population étudiée. Le cheptel porcin se répartit de façon équivalente entre les 4 types. Les élevages spécialisés porcs ne représentent que 5% de l'ensemble des élevages, pour 25 % du cheptel.

### Entre 1988 et 2000

Le nombre d'exploitations détenant des porcs a été divisé par deux pour tous les types sauf pour les exploitations spécialisées porcs (4.2) devenues deux fois plus nombreuses. Dans le même temps, le cheptel de ces exploitations a augmenté de 140 %. En

**Les exploitations spécialisées ne sont que rarement prépondérantes, même en Bretagne, bien que ce soit là où se trouvent 73 % des exploitations de ce type.**



Tableau 12 : Application de la typologie 2000 en 4 classes aux données du RGA 88

	Exploitations			Cheptel tous porcs			Tailles moyennes	
	RGA 88	RA 2000	Évol.	RGA 88	RA 2000	Évol.	RGA 88	RA 2000
4.1 Céréales-porcs	10 449	5 374	-49	2,75	2,26	-18	263	421
4.2 Spécialisés porcs	1 675	3 534	111	2,96	7,21	144	1768	2041
4.3 Petites expl. avec porcs	8 755	4 130	-53	3,03	1,42	-53	346	343
4.4 Bovins lait/porcs	14 174	6 250	-56	3,14	3,74	19	221	598
<b>Total</b>	<b>35 053</b>	<b>19 288</b>	<b>-45</b>	<b>11,88</b>	<b>14,63</b>	<b>23</b>	<b>339</b>	<b>759</b>

conséquence, la taille moyenne de l'atelier porcin des spécialisés est passée de 1 770 à 2 040 têtes (soit une augmentation de 16 %). Les exploitations spécialisées sont devenues plus fréquentes (18 % des détenteurs) et prennent une place de plus en plus importante dans la production porcine française (49 % des effectifs porcins totaux).

L'évolution du cheptel est différente pour les autres types. La classe 4.3 (petites structures) a connu une diminution de ses effectifs en 12 ans mais la taille moyenne de l'atelier porc est restée stable. Le cheptel total des exploitations associant céréales et porcs (4.1) a légèrement diminué (- 18 %), mais moins que le nombre d'exploitations, d'où un accroissement de 75 % de la taille moyenne de l'atelier. La classe 4.4 des bovins lait et porcs a vu son effectif augmenter (+ 19 %), de même son cheptel moyen qui a presque été multiplié par trois (+ 181 %).

production porcine en terme d'exploitations spécialisées, des associations avec les ateliers céréaliers ou bovins ont également été mises en évidence. Ces exploitations représentent d'ailleurs 50% de la production porcine.

Dans les régions autres que la Bretagne, les systèmes prépondérants sont plutôt diversifiés, soulignant l'adaptabilité de l'élevage porcin aux potentialités locales et sa capacité à s'intégrer dans des exploitations aux productions diverses. Les exploitations spécialisées porcs ne sont pas prépondérantes en nombre, même en Bretagne où la moitié des exploitations porcines sont de type bovin lait et porcs. Toutefois, depuis 1988, le nombre et la taille des élevages spécialisés ont augmenté, la production porcine s'y concentrant de plus en plus (de 25 à 50 % du cheptel national). Les systèmes spécialisés (8.3 et 8.4) ou partiellement spécialisés (8.8) sont en général de grandes structures (physiques et économiques), où l'atelier porcin est naisseur-

engraisneur, générant dans ces cas-là une valeur ajoutée supérieure à celle des activités de naissance ou d'engraissement.

Il serait intéressant de conforter la pertinence de la typologie par une approche de terrain. L'étude actuelle, basée sur des variables structurelles, nécessite d'être confrontée à une vision plus fonctionnelle de l'exploitation et de la relation entre les ateliers qui la composent. Une telle démarche devrait permettre d'approfondir les caractéristiques des groupes. Dans le contexte d'incertitude actuelle, lié à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et aux négociations en cours de l'organisation mondiale du commerce (OMC), une réflexion doit également être menée sur l'avenir de ces types, qu'il s'agisse d'en développer certains ou d'en maintenir d'autres, car leur déclin ou leur disparition peuvent mettre en péril une partie de la production. Il conviendrait alors de mesurer les conséquences d'une éventuelle

**Entre 1988 et 2000, le nombre d'exploitations porcines a été divisé par deux pour tous les types sauf pour les exploitations spécialisées devenues deux fois plus nombreuses.**

## Conclusion

Cette étude a permis d'identifier deux caractéristiques majeures qui structurent les exploitations porcines, selon la dimension de l'atelier porcin d'une part et la nature de la spécialisation ou de la complémentarité d'autre part. Sur les 20 000 exploitations détenant au moins cinq truies ou vingt porcs (soit 99 % du cheptel), huit types de systèmes d'exploitation ayant des porcs ont pu être caractérisés. Si on pense souvent à la

## Perspectives

### Les suites à donner

- **La caractérisation économique et financière des exploitations porcines.** Pour cela, une démarche exploratoire sera menée sur d'autres sources, et notamment les données du RICA. D'autres paramètres, comme l'environnement, pourront également être pris en compte (volet bâtiment de l'enquête porcine 2001...);
- **De nouvelles pistes d'études et de réflexion sur l'avenir des systèmes porcs.** Il s'agira dans un premier temps de compléter la typologie par des informations de type fonctionnel (complémentarité et concurrence entre ateliers, mécanismes de décisions, concept de capacité de résistance des systèmes...). Ce référentiel pourrait servir d'outil dans l'étude des conséquences de la réforme de la PAC sur les systèmes d'exploitation ayant des porcs;
- **La mise en place d'un réseau d'exploitations avec porcs.** En concertation avec les régions, des exploitations-type correspondant aux systèmes de production pourront être identifiées.

RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole



**Les systèmes prépondérants sont plutôt diversifiés, soulignant l'adaptabilité de l'élevage porcin aux potentialités régionales et sa capacité à s'intégrer dans des exploitations aux productions diverses.**

baisse des volumes sur l'économie des filières porcines locales, régionales et nationale.

En conclusion, 50 % de la production est issue actuellement d'exploitations non spécialisées bien que les exploitations spécialisées en production porcine se soient fortement développées ces dernières années. Le pluralisme des systèmes dominants selon les régions souligne la capacité de l'élevage porcin à s'adapter aux potentialités locales et à s'intégrer à différents contextes d'exploitations.

A la veille de la mise en œuvre d'une nouvelle réforme de la PAC, un tel constat suscite bien des interrogations. L'avenir de la production porcine en France passe-t-il nécessairement par la prédominance d'un modèle unique, spécialisé, de grande dimension, d'une haute technicité avec en conséquence, comme au Danemark, un nombre de plus en plus réduit de producteurs ?

Dans le contexte actuel de forte compétition internationale, la logique économique voudrait qu'on assiste à une spécialisation accrue des exploitations, accom-

pagnée d'un accroissement de la taille des ateliers et d'une réorganisation du travail afin d'en faciliter l'exécution. Une concentration géographique élevée resterait un avantage économique, dans la limite des contraintes environnementales. Toutefois, les exploitations diversifiées, adaptées à différentes conditions de production, soulignent que la production porcine reste un moyen de diversification et d'apport de valeur ajoutée sur une grande partie du territoire national. Des voies spécifiques d'optimisation de ces systèmes restent à explorer. ■

**Contact :**  
estelle.ilari@itp.asso.fr

### Références bibliographiques

- CAPILLON A., « Typologie des exploitations agricoles, contribution à l'étude régionale des problèmes techniques, Tome 1 », Thèse de doctorant de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, soutenue le 29 avril 1993.
- CHATELIER V., COLSON F., ARNAUD F., GUESDON J.C., KEMPF M., LEGENDRE J., PERROT C., "La diversité des systèmes d'élevage bovin en France et leur contribution à la production de viande bovine". INRA Productions Animales, 10 (3) 227-240, juillet 1997.
- DARIDAN D., van FERNEIJ J.P., de JUBECOURT D., SIMON M.-N., "Caractéristiques techniques et économiques de la production porcine française en zones de faible densité porcine", rapport d'étude ITP/OFIVAL, mars 1998.
- DARIDAN D., van FERNEIJ J.P., de JUBECOURT D., FRAYSSE J.L., "La production porcine : trois zones, trois dynamiques" Agreste, Les Cahiers n°27, mars 1998.
- GIBON A., « Etudier la diversité des exploitations agricoles pour appréhender les transformations locales de l'utilisation de l'espace : l'exemple de la vallée du versant nord des Pyrénées », Systèmes d'élevage et gestion de l'espace en montagnes et collines méditerranéennes, Options Méditerranéennes Série B, Etudes et Recherches, N° 127, 1999, 197-215.
- Institut de l'Élevage (Départements Économie-GEB- et Systèmes), LERECO de l'INRA de Nantes, Les systèmes d'élevage bovin en France : une approche descriptive et quantitative au travers du RICA et de l'enquête Structures 1995. Rapport d'étude Institut de l'élevage/OFIVAL, novembre 1997.
- Institut de l'Élevage (DSEE + GEB), "La production ovine en France : une approche descriptive et quantitative des systèmes d'exploitation et de leur contribution à la production de viande ovine". Rapport d'étude Institut de l'élevage/OFIVAL, janvier 2001.
- LANDAIS E., « Typologies d'exploitations agricoles, Nouvelles questions, nouvelles méthodes », Economies Rurales, N° 2336, Novembre - décembre 1996, 2-15.
- OSTY P.-L., « L'exploitation agricole considérée comme un système », Bulletin Technique d'Information du Ministère de l'Agriculture, 1978, n° 326, 43-49.
- PERROT C., « Typologies d'exploitations construites par agrégation autour de pôles définis à dire d'experts », INRA Production Animales, 1990, 3 (1), 51-66.
- PLOUCHARD B. et al., "Typologie d'exploitations céréalières avec porcs dans trois régions françaises", Journées de la Recherche Porcine en France, 1998, 161-172.
- TEFFÈNE O., groupe de travail ITP, ITCF, AGPM, CETIOM, INRA, "Le porc dans les exploitations de grandes cultures : systèmes de production compétitifs répondant aux exigences de la protection de l'environnement et aux besoins du marché", Rapport d'étude ITP, août 1998.
- TEFFÈNE O., "Raisonnement globalement l'exploitation ayant un atelier porcin", Techni-Porc, Vol. 22, N°4. Juillet-Août 1999, 17-20.